

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'appel d'offres

AGENCE BENINOISE DE GESTION INTEGREE DES ESPACES
FRONTALIERS/MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE PUBLIQUE

Objet : Construction, réhabilitation d'infrastructures sociocommunautaires dans les communes frontalières de Banikoara, Kérou, Kalalé, Athiémedé, Malanville, Aplahoué, Tchaourou et réalisation de clôture plus aménagement du site devant abriter le siège de l'ABeGIEF en six (06) lots.

Référence SIGMAP : T_DSDEF_90457

Avis n° : 016/PRMP-ABeGIEF/MISP/DNCMP/SP-PRMP du 08/10/2024

Identification de la procédure : AON

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics **Version 2** de l'Agence béninoise de Gestion intégrée des Espaces frontaliers (ABeGIEF) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 17 août 2024.

2. L'Agence béninoise de Gestion intégrée des Espaces frontaliers (ABeGIEF) du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique (MISP) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget 2024 des fonds du budget national, afin de financer le Programme National de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers (PNGIEF), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché : **Construction, réhabilitation d'infrastructures sociocommunautaires dans les communes frontalières de Banikoara, Kérou, Kalalé, Athiémedé, Malanville, Aplahoué, Tchaourou et réalisation de clôture plus aménagement du site devant abriter le siège de l'ABeGIEF en six (06) lots.**

3. L'Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **Construction, réhabilitation d'infrastructures sociocommunautaires dans les communes frontalières de Banikoara, Kérou, Kalalé, Athiémedé, Malanville, Aplahoué, Tchaourou et réalisation de clôture plus aménagement du site devant abriter le siège de l'ABeGIEF** répartis en six (06) lots qui seront attribués séparément et présentés comme suit :

LOT	DESCRIPTION DES TRAVAUX
Lot 1	Construction d'un module de trois salles de classe + bureau et magasin + batteries de latrines à 4 cabines + logements enseignants à l'EPP Kokey (Banikoara) et construction de logements pour enseignants à Boiffo (Malanville)
Lot 2	Construction d'un module de quatre salles de classe + bloc administratif + batterie de latrines à quatre cabines aux CEG Aguidahoué (Athiémedé) et construction d'un module de deux salles de classe + latrine à quatre cabines + cuisine à l'EPP Adhamè (Athiémedé)
Lot 3	Construction d'un module de quatre salles de classe + bloc administratif + batterie de latrines à quatre cabines au CEG Agodogouin (Aplahoué)



Lot 4	Construction d'un module de trois salles de classe + bureau et magasin + batteries de latrines à 4 cabines à l'EPP Basso (Kalalé) et construction d'un bloc administratif au CEG 1 de Tchaourou
Lot 5	Construction d'un module de trois salles de classe + bureau et magasin + batteries de latrines à 4 cabines à l'EPP Kaobagou (Kérrou)
Lot 6	Réalisation de clôture et aménagement du site devant abriter le siège de l'ABeGIEF

NB :

- **Un candidat peut soumissionner pour autant de lot(s) qu'il le souhaite, mais il ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.**

Lorsqu'un soumissionnaire présente des offres économiquement les plus avantageuses sur plusieurs lots, on lui attribuera le lot sur lequel l'écart entre son montant et celui de son suivant immédiat est le plus élevé.

- **Aucune variante concernant l'objet des travaux ne sera prise en considération ;**
- **Des variantes pour ajustement de délai d'exécution sont prises en compte ;**
- **Des variantes techniques spécifiées (utilisation de coffrage métallique pour la réalisation des poteaux, des voiles et pour l'étalement des planchers) sont autorisées pour des éléments des ouvrages à réaliser.**

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

- Capacité technique et expériences :

- être une entreprise intervenant dans l'exécution des travaux de Bâtiments et Travaux Publics (BTP) justifiée par le registre de commerce et les statuts ;
- avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023) et l'année en cours, au moins deux (02) travaux similaires de construction et/ou de réhabilitation de bâtiment, pour les anciennes entreprises suivie des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit. Les montants par marché similaire sont au moins égaux aux montants hors taxes indiqués comme suit :
 - Lot 1 : Cent cinq millions (105 000 000) francs CFA HTVA;
 - Lot 2 : Cent sept millions quatre cent cinquante mille (107 450 000) francs CFA HTVA ;
 - Lot 3 : Quatre-vingt millions cinq cent mille (80 500 000) francs CFA HTVA;
 - Lot 4 : Soixante-trois millions (63 000 000) francs CFA HTVA ;
 - Lot 5 : Vingt et-un millions (21 000 000) francs CFA HTVA ;
 - Lot 6 : Dix-neuf millions deux cent cinquante mille (19 250 000) francs CFA HTVA.

BON A LANCER

- disposer, pour chaque lot, du personnel clé dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués au point 5 de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification ;
 - disposer, pour chaque lot, du matériel dont les détails sont indiqués au point 6 de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification ;
- Capacité financière :
- fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé ou ayant un répondant en République du Bénin prouvant que le candidat dispose d'avoir liquide ou peut bénéficier d'une ligne de crédits, à hauteur de :
 - Lot 1 : Cinquante millions (50 000 000) francs CFA ;
 - Lot 2 : Cinquante et un millions cent soixante-six mille six cent soixante-sept (51 166 667) francs CFA ;
 - Lot 3 : Trente-huit millions trois cent trente-trois mille trois cent trente-trois (38 333 333) francs CFA ;
 - Lot 4 : Trente millions (30 000 000) francs CFA ;
 - Lot 5 : Douze millions 12 000 000) francs CFA ;
 - Lot 6 : Dix-huit millions trois cent trente-trois mille trois cent trente-trois (18 333 333) francs CFA.
 - avoir réalisé au cours des trois dernières années (2021, 2022 et 2023), un chiffre d'affaire moyen annuel des activités de construction, justifié par des états financiers fournis dans la forme prescrite au point 1 de l'annexe A-3-2. Le chiffre d'affaires annuel moyen de ces trois (03) dernières années doit être au moins égal à :
 - Lot 1 : Trois cent millions (300 000 000) francs CFA HTVA ;
 - Lot 2 : Trois cent sept millions (307 000 000) francs CFA HTVA ;
 - Lot 3 : Deux cent trente millions (230 000 000) francs CFA HTVA ;
 - Lot 4 : Cent quatre-vingt millions (180 000 000) francs CFA HTVA ;
 - Lot 5 : Soixante-douze millions (72 000 000) francs CFA HTVA ;
 - Lot 6 : Cent dix millions (110 000 000) francs CFA HTVA.

NB: Les critères de capacité financière sont cumulatifs.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- Capacité technique et expériences :

- être une entreprise intervenant dans l'exécution des travaux de Bâtiments et Travaux Publics (BTP) justifiée par le registre de commerce et les statuts ;
- disposer, pour chaque lot, d'un personnel clé et d'un personnel d'encadrement ayant les qualifications et expériences indiquées au critère 5 de la sous-section C, Critère d'évaluation et de qualification ;



- disposer, pour chaque lot, du matériel dont les détails sont indiqués au point 6 de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification ;
- Capacité financière :
 - fournir une attestation d'assurance des risques professionnels de montant égal à :
 - Lot 1 : Cent soixante-douze millions cinq cent mille (172 500 000) francs CFA ;
 - Lot 2 : Cent soixante-seize millions cinq cent vingt-cinq mille (176 525 000) francs CFA ;
 - Lot 3 : Cent trente-deux millions deux cent cinquante mille (132 250 000) francs CFA ;
 - Lot 4 : Cent trois million cinq cent mille (103 500 000) francs CFA ;
 - Lot 5 : Trente-quatre millions cinq cent mille (34 500 000) francs CFA ;
 - Lot 6 : Trente un millions six cent vingt-cinq mille (31 625 000) francs CFA.
 - Les entreprises naissantes devront produire leur bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence devront produire les états financiers de leurs années d'existence dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2 ;
 - Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit autre que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de :
 - Lot 1 : Cinquante millions (50 000 000) francs CFA ;
 - Lot 2 : Cinquante et un millions cent soixante-six mille six cent soixante-sept (51 166 667) francs CFA ;
 - Lot 3 : Trente-huit millions trois cent trente-trois mille trois cent trente-trois (38 333 333) francs CFA ;
 - Lot 4 : Trente millions (30 000 000) francs CFA ;
 - Lot 5 : Douze millions 12 000 000) francs CFA ;
 - Lot 6 : Dix-huit millions trois cent trente-trois mille trois cent trente-trois (18 333 333) francs CFA.

NB: Les critères de capacité financière sont cumulatifs.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.



5. Le délai d'exécution est de **Six (06) mois** pour les **lots 1, 2, 3 et 4** ; de **Cinq mois (05) mois** pour le **lot 5** et de **Trois (03) mois** pour le **lot 6**.

NB : En ce qui concerne les variantes au délai prévues, l'écart entre le délai le plus tôt et le délai le plus tard est de trois mois pour chacun des lots. Ce délai constitue la période de temps acceptable où les opérations de travaux faisant l'objet du présent Appel d'Offres doivent être exécutées.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers** en la personne de **Madame SEGLA F. Laure**, adresse électronique : **prmpabegief@gmail.com** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics de : **Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers sise à l'annexe II du MISP dans la voie pavée face TOXI LABO à Maro-Militaire, Tél. : 21-60-39-57/97-43-53-53** de 8h00 à 12h30 ou 14h00 à 17h30 (heures locales GMT+1) et/ou sur le site web : <https://abegief.bj/>.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du **09/10/2024**. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : **Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers sise à l'annexe II du MISP dans la voie pavée face TOXI LABO à Maro-Militaire, Tél. : 21-60-39-57/97-43-53-53**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste normale. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web : <https://abegief.bj/> ou être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche¹ de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique, scannée, unique et accessible de l'offres, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers sise à l'annexe II du MISP dans la voie pavée face TOXI LABO à Maro-Militaire, Tél. : 21-60-39-57/97-43-53-53** au plus tard le **04/11/2024** à **09h 00 mn** (heures locales GMT+1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités **prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après **Salle de réunion de l'Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers sise à l'annexe II du MISP dans la voie pavée face TOXI LABO à Maro-Militaire, Tél. : 21-60-39-57** le **04/11/2024** à **09h 30 mn** (heures locales GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

- Lot 1 : Un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA ;
- Lot 2 : Un million cinq cent trente-cinq mille (1 535 000) francs CFA ;
- Lot 3 : Un million cent cinquante mille (1 150 000) francs CFA ;
- Lot 4 : Neuf cent mille (900 000) francs CFA ;
- Lot 5 : Trois cent mille (300 000) francs CFA ;



¹ Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj

- Lot 6 : Deux cent soixantequinze mille (275 000) francs CFA.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Cotonou, le 08/10/2024

La Personne Responsable des Marchés Publics

